

Fiche d'information

Des chefs de file de la conservation s'allient pour le plus vaste projet de protection de milieux de prairies privés de l'histoire du Canada

En bref

Conservation de la nature Canada (CNC) et Canards Illimités Canada (CIC) ont lancé une campagne monumentale pour conclure l'un des accords de conservation les plus importants au Canada.

Une fois établi, cet accord concernant le ranch McIntyre assurera la conservation de plus de 22 000 hectares de prairies et de milieux humides intacts au sud de Lethbridge, en Alberta.

Valeur de conservation

Le ranch McIntyre représente l'une des plus vastes étendues continues de prairies subsistant au Canada; et bon nombre d'entre elles ne sont pas officiellement protégées. Grâce à des pratiques durables d'intendance, ses milieux humides, prairies à fétuques et prairies mixtes sont en parfait état.

Bienfaits environnementaux du ranch McIntyre :

- Ses milieux humides et de prairies fournissent des services écologiques essentiels à notre bien-être environnemental et économique : prévention de l'érosion, maintien de la santé des sols, purification de l'eau et recharge des eaux souterraines, pollinisation et maintien de la biodiversité.
- Le territoire du ranch McIntyre assure le maintien d'un nombre considérable d'espèces sauvages. Les rapports de 2002 y répertoriaient plus de 150 espèces végétales et fauniques, y compris des oiseaux, mammifères, amphibiens, reptiles, poissons et papillons. De ce nombre, 13 espèces sont désignées comme étant en péril par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC).
- Plus de 1 000 hectares de milieux humides, de petites dimensions et éphémères ou vastes et permanents, servent d'habitat à de nombreuses espèces, dont d'importantes populations de sauvagines.
- [Reconnu comme une zone importante pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité](#), le ranch McIntyre constitue à l'échelle nationale un refuge vital pour les oiseaux de prairies et ceux dépendant de milieux humides. Les oiseaux de prairies comptent parmi les groupes d'oiseaux dont le déclin est le plus rapide en Amérique du Nord. En un peu plus de 50 ans, le Canada a en effet perdu 60 % de ses populations d'oiseaux de prairies, ce qui représente une perte majeure de biodiversité.
- Les immenses étendues continues de prairies indigènes de haute qualité du ranch assurent le maintien de cet habitat ainsi que de corridors où vivent et se déplacent des animaux tels que le wapiti, le cerf et l'antilope d'Amérique.

- La conservation du ranch McIntyre sera renforcée par la présence d'aires protégées situées immédiatement au sud, soit l'aire naturelle du lac Ross et le ranch Sandstone; au total, cela formera une vaste aire protégée de presque 27 000 hectares.

Mesures de conservation du ranch McIntyre

- La conservation du ranch McIntyre est rendue possible grâce à un accord de conservation conclu entre CNC, CIC et McIntyre Ranching Co. Ltd. (détenue par la famille Thrall).
- Les accords de conservation sont des mécanismes juridiques qui protègent la valeur naturelle des terres par une entente volontaire qui restreint certaines utilisations des terres à perpétuité. Dans ce cas-ci, l'accord de conservation empêchera la conversion des milieux de prairies indigènes en terres cultivées et limitera la subdivision et l'aménagement (p. ex., bâtiments, parcs éoliens ou solaires, fermes d'élevage de gibier et parcs d'engraissement).
- Les accords de conservation sont des mécanismes puissants et éprouvés pour assurer la conservation de la nature en Alberta et sur d'autres territoires.

Le ranch McIntyre : une tradition d'intendance durable

- L'importance du ranch McIntyre est non seulement liée à sa valeur écologique, mais aussi au fait qu'il est un brillant exemple de culture d'élevage dans l'Ouest et d'intendance durable.
- Le ranch McIntyre a été fondé en 1894 par W. H. McIntyre, puis a été acheté par Ralph Thrall en 1948. Aujourd'hui, le ranch appartient à ses quatre petits-enfants et c'est son petit-fils Ralph Thrall III qui en assure la gestion.
- Le ranch McIntyre est une exploitation bovine toujours en activité et l'une des plus grandes propriétés privées au Canada. Son intendance se poursuit selon la philosophie qu'il doit être « en équilibre avec la nature » pour maintenir et améliorer l'état de ses pâturages naturels. Concrètement, il s'agit de recourir à des pratiques de pâturage en rotation et d'établir des taux de chargement qui favoriseront la santé des terres et l'élevage durable du bétail.
- Le pacage durable du bétail est vital à la santé des écosystèmes de prairies, car il augmente la biodiversité en créant une mosaïque d'habitats différents sur l'ensemble du paysage, empêche les espèces végétales dominantes de supplanter les autres espèces et limite la croissance des plantes ligneuses, comme les arbustes.

La conservation du ranch McIntyre est cruciale

- Les milieux de prairies, tels que ceux du ranch McIntyre, sont parmi les écosystèmes les plus menacés et les moins protégés sur la planète, selon la Commission mondiale des aires protégées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).
- Sur le territoire des Prairies canadiennes, on estime qu'environ 20 % seulement des milieux de prairies subsistent.
- Même si la majeure partie de leur conversion s'est effectuée durant la colonisation, de la fin des années 1800 au début des années 1900, les milieux de prairies continuent de disparaître à un rythme qui surpasse de loin celui de leur conservation.

- Le déclin des milieux de prairies a entraîné celui des espèces indigènes qui en dépendent. Environ deux tiers des espèces en péril de l'Alberta trouvent refuge dans l'aire naturelle des prairies, comme de nombreuses autres qui voient leurs populations diminuer.
- La conservation de zones riches en biodiversité implique de prendre soin des écosystèmes qui purifient notre eau et notre air, absorbent et stockent le carbone, favorisent la sécurité alimentaire et contribuent à notre santé et notre bien-être. Quand ces efforts sont déployés à plus grande échelle, comme dans le cas du ranch McIntyre, des systèmes naturels entiers sont protégés, ce qui laisse la nature fournir les services essentiels assurant le maintien de la vie.

Autres renseignements sur les espèces

- De nombreuses espèces aviaires visées par la *Loi sur les espèces en péril* du Canada ont été répertoriées sur les terres du ranch McIntyre, notamment : l'hirondelle de rivage (menacée); l'hirondelle rustique (menacée); le bruant à ventre noir (menacée); l'engoulevent d'Amérique (préoccupante); le pipit de Sprague (menacée); le bruant de Baird (préoccupante); le courlis à long bec (préoccupante); le grèbe esclavon (préoccupante) et le hibou des marais (préoccupante).
- D'autres espèces visées par la Loi et répertoriées sur les terres du ranch McIntyre comprennent la petite chauve-souris brune (en voie de disparition), l'oxytrope patte-de-lièvre (menacée) et le blaireau d'Amérique (préoccupante).
- Les tétras à queue fine, une espèce d'oiseau désignée vulnérable en Alberta, ont plusieurs aires de reproduction (aussi nommées « leks ») sur les terres du ranch. Ces oiseaux retournent chaque année à ces sites qui sont vulnérables aux perturbations.
- Les milieux de prairies intacts offrent un habitat et des corridors où vit et circule l'antilope d'Amérique (désignée vulnérable en Alberta), qui parcourt de longues distances lors de migrations saisonnières.

Renseignements

Sean Feagan
 Coordonnateur des médias et communications
 Conservation de la nature Canada
 Cell. : 587 707-6045
sean.feagan@natureconservancy.ca

Janine Massey
 Chef des communications et du marketing
 Canards Illimités Canada
 Cell. : 416 473-1943
media@ducks.ca